

Retour de l'exercice



Actions de régulation

- Limiter la prolifération des éléments « perturbateurs du paysage » : mobilier urbain, enseignes, lignes électriques, pollution visuelle lumineuse ou sensorielle
- Limiter les zones commerciales (sensibilisation des habitants et élus)

Mettre de la vie et du lien social dans le décor

- Création d'espaces de rencontre pour développer le lien social et la vie sociale tant en milieu rural qu'en milieu urbain, dans les espaces d'habitat ou de travail.
- Réintroduire de la variété dans les paysages en créant des manifestations éphémères ou ponctuelles (artistiques – participative)
- Végétalisation des centres urbains

Le paysage et le cadre de vie au centre du débat démocratique

- S'appropriier l'espace (visite de quartier) et changer la perception de la limite entre l'espace public et privé (moins rigide pour favoriser l'expression: faire tomber les clôtures...)
- Dans les quartiers ou espaces de travail, prévoir des espaces ou des possibilités d'élaborer des projets ensemble sur les besoins de proximité de tous les usagers
- Améliorer la conscience citoyenne sur le paysage

Le paysage comme legs

- Valoriser et redonner vie au bâti ancien
- Action d'appropriation pour retrouver un sentiment d'appartenance au territoire
- Conserver des perspectives des points de fuite.

Sortir du tout voiture

- Améliorer l'accessibilité (en ville et en campagne)
- Envisager les mobilités pour plus de proximité à l'échelle du piéton
- Développer les transports en commun au-delà des centres urbains
- Développer les liaisons douces agréables
- Rendre les rez-de-chaussée agréables aux piétons

Réfléchir à la bonne échelle et croiser les regards

- Favoriser la pluridisciplinarité dans les réflexions sur l'aménagement du territoire
- Travailler à l'échelle de l'îlot au lieu du bâti et du quartier au lieu de la parcelle

Peut être ne rien faire...

